



**ASSOCIATION WELFARM**

176 AVENUE ANDRE MALRAUX  
57000 METZ

*Rapports du Commissaire Aux Comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2019*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSOCIATION WELFARM**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée générale de l'association Welfarm.

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Welfarm relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Le respect des règles et principes relatif à l'émission des reçus fiscaux ;
- La correcte valorisation et comptabilisation des opérations relatives au legs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les

autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz  
Le 26 juin 2020

Frédéric TRITZ  
*Commissaire aux Comptes*



## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires				144	-144	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	329 433		329 433	329 433		
	Constructions	2 662 154	690 002	1 972 152	1 801 605	170 547	9.47
	Installations techniques Matériel et outillage	49 931	32 211	17 720	15 596	2 125	13.62
	Autres immobilisations corporelles	203 582	123 764	79 818	80 458	-640	-0.79
	Immobilisations en cours	63 901		63 901	259 955	-196 054	-75.42
Avances et acomptes				4 529	-4 529	-100.00	
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	47		47	47			
Prêts							
Autres immobilisations financières	6 363		6 363	169 141	-162 778	-96.24	
<b>Total I</b>	<b>3 315 411</b>	<b>845 977</b>	<b>2 469 434</b>	<b>2 660 908</b>	<b>-191 474</b>	<b>-7.20</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	66 604		66 604	26 113	40 491	155.06
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	267 103		267 103	62 913	204 191	324.56
Valeurs mobilières de placement	379 245		379 245	378 465	780	0.21	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	606 349		606 349	737 315	-130 966	-17.76	
Charges constatées d'avance (3)	47 255		47 255	30 130	17 125	56.84	
<b>Total III</b>	<b>1 366 556</b>		<b>1 366 556</b>	<b>1 234 935</b>	<b>131 621</b>	<b>10.66</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 681 967</b>	<b>845 977</b>	<b>3 835 990</b>	<b>3 895 843</b>	<b>-59 853</b>	<b>-1.54</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

### PASSIF

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	156 135		156 135			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 719 641		2 501 388		218 253	8.73
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	108 874		218 253		-109 380	-50.12
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 967		10 446		-478	-4.58	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	2 994 616		2 886 221		108 395	3.76	
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources	231 192		355 435		-124 243	-34.96	
<b>Total III</b>	231 192		355 435		-124 243	-34.96	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	207 140		294 309		-87 169	-29.62
	Emprunts et dettes financières divers	1 000		7 320		-6 320	-86.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 556		209 685		47 871	22.83
	Dettes fiscales et sociales	144 050		136 947		7 103	5.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			5 825		-5 825	-100.00
	Autres dettes	437		101		335	330.17
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	610 182		654 187		-44 005	-6.73
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 835 990		3 895 843		-59 853	-1.54

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

610 182      654 187

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	10 095	5 292	4 803	90.76
Production vendue de Biens et Services	26 332	26 963	-631	-2.34
Production stockée				
Production immobilisée	17 755	14 309	3 446	24.09
Subventions d'exploitation	1 832	192	1 640	851.94
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 994	2 701	4 293	158.98
Collectes	2 346 730	2 279 815	66 915	2.94
Cotisations	12 742	12 232	510	4.17
Autres produits	18 666	40 970	-22 304	-54.44
<b>Total I</b>	<b>2 441 147</b>	<b>2 382 474</b>	<b>58 673</b>	<b>2.46</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	3 179	969	2 211	228.26
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		60	-60	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 157 657	975 116	182 541	18.72
Impôts, taxes et versements assimilés	66 879	56 158	10 721	19.09
Salaires et traitements	786 699	711 340	75 359	10.59
Charges sociales	254 811	266 027	-11 216	-4.22
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	170 106	146 245	23 861	16.32
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions		4 066	-4 066	-100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	10 806	11 378	-571	-5.02
<b>Total II</b>	<b>2 450 136</b>	<b>2 171 359</b>	<b>278 778</b>	<b>12.84</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-8 989</b>	<b>211 115</b>	<b>-220 105</b>	<b>-104.26</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	7 471		9 113		-1 642	-18.02
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	7 471		9 113		-1 642	-18.02
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	4 868		6 841		-1 973	-28.84
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	4 868		6 841		-1 973	-28.84
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	2 603		2 272		331	14.56
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	-6 386		213 387		-219 774	-102.99
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9		1 914		-1 905	-99.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital	982		578		404	69.84
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	992		2 493		-1 501	-60.21
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	812		3 255		-2 443	-75.04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 569		1 046		4 524	432.66
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	6 382		4 301		2 081	48.38
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-5 390		-1 808		-3 582	-198.08
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 593		2 397		1 196	49.90
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	2 449 610		2 394 080		55 530	2.32
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	2 464 979		2 184 898		280 082	12.82
<b>Solde intermédiaire</b>	-15 369		209 182		-224 552	-107.35
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	521 102		415 152		105 951	25.52
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	396 859		406 080		-9 221	-2.27
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	108 874		218 253		-109 380	-50.12



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 835 990.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 441 147.15 Euros et dégageant un excédent de 108 873.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 977		417
<b>TOTAL</b>	<b>18 977</b>		<b>417</b>
Terrains	329 433		
Constructions sur sol propre	2 076 961		194 529
Installations générales agencements aménagements des constructions	314 585		113 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 830		6 427
Installations générales agencements aménagements divers	32 946		
Matériel de transport	44 636		21 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	107 694		12 948
Immobilisations corporelles en cours	259 955		91 494
Avances et acomptes	4 529		
<b>TOTAL</b>	<b>3 220 569</b>		<b>440 565</b>
Autres titres immobilisés	47		
Prêts, autres immobilisations financières	169 141		
<b>TOTAL</b>	<b>169 188</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 408 734</b>		<b>440 982</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		19 394		
Terrains			329 433	
Constructions sur sol propre			2 271 490	
Installations générales agencements aménagements constr.		37 827	390 664	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 325	49 931	
Installations générales agencements aménagements divers		9 496	23 451	
Matériel de transport			65 897	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 407	114 235	
Immobilisations corporelles en cours	287 548	0	63 901	
Avances et acomptes	4 529	0		
TOTAL	292 077	60 056	3 309 001	
Autres titres immobilisés			47	
Prêts, autres immobilisations financières		162 778	6 363	
TOTAL		162 778	6 410	
TOTAL GENERAL	292 077	242 227	3 315 411	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 833	144	18 977	
Constructions sur sol propre	434 832	94 320		529 152
Installations générales agencements aménagements constr.	155 108	37 179	31 437	160 850
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 234	4 302	6 325	32 211
Installations générales agencements aménagements divers	17 017	2 614	8 809	10 822
Matériel de transport	31 330	10 504		41 834
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 472	21 044	6 407	71 108
TOTAL	728 993	169 962	52 978	845 977
TOTAL GENERAL	747 826	170 106	71 955	845 977

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	144				
Constructions sur sol propre	94 320				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	37 179				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 302				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 614				
Matériel de transport	10 504				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 044				
TOTAL	169 962				
TOTAL GENERAL	170 106				



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	156 135				156 135
Réserves :					
Autres réserves	2 501 388		218 253	-0	2 719 641
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>218 253</b>	<b>-218 253</b>	<b>108 874</b>	<b>1</b>	<b>108 874</b>
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	10 446			478	9 967
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>2 886 221</b>	<b>-218 253</b>	<b>327 127</b>	<b>479</b>	<b>2 994 616</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 363	0	6 363
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 642	8 642	
Divers état et autres collectivités publiques	1 582	1 582	
Débiteurs divers	256 880	256 880	
Charges constatées d'avance	47 255	47 255	
<b>TOTAL</b>	<b>320 722</b>	<b>314 359</b>	<b>6 363</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	207 140	207 140		
Emprunts et dettes financières divers	1 000	1 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	257 556	257 556		
Personnel et comptes rattachés	66 171	66 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 256	58 256		
Impôts sur les bénéfices	3 893	3 893		
Autres impôts taxes et assimilés	15 729	15 729		
Autres dettes	437	437		
<b>TOTAL</b>	<b>610 182</b>	<b>610 182</b>		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	109 731			



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
PROJET FERME *	510 112	195 435	496 436	396 859	95 858
TRAVAUX BUREAU FERME	150 000	150 000	14 667		135 333
CAMPAGNE	10 000	10 000	10 000		
<b>TOTAL</b>	<b>670 112</b>	<b>355 435</b>	<b>521 103</b>	<b>396 859</b>	<b>231 191</b>

Les ressources externes obtenues des dons, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement, sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

\* Depuis l'exercice 2017, sont enregistrés au compte de résultat :

- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des dépenses de l'exercice 2019 affectées au projet "FERME".

A ce titre, les charges ont été ventilées entre les dépenses courantes pour 396 859 euros et les amortissements pour 99 576 euros, soit un montant de 496 436 euros.

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons reçus au titre des collectes de l'année 2019 dans la limite des besoins, soit 396 859 euros, dans la mesure où les formulaires adressés aux donateurs précisent que le surplus est affecté aux autres besoins de l'association.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	255 059
Total	255 059

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 876
Dettes fiscales et sociales	96 232
Total	154 108

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 255
Total	47 255

### Subventions d'équipement

En 2014, il a été attribué 11 960.72 euros de subvention au titre des investissements du projet de la ferme. Celle-ci est réintégrée au compte de résultat au même rythme que les amortissements correspondants.

Sur l'exercice 2019, le montant porté en compte de résultat est de 478.43 euros



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions des bénévoles de 51 899 euros ont été valorisées sur la base du taux horaire du SMIC chargé et ont été décomposées ainsi :

- projet ferme, 2 720 heures représentant un montant de 35 469 euros
- siège, 1 260 heures représentant un montant de 16 430 euros

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Intérêts non échus sur emprunts	3 103	3 103
Total (1)		3 103

##### Engagements reçus

SOGAMA : caution sur 70% de l'emprunt Crédit Coopératif		101 602
LEGS ACCEPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION		430 514
Total		532 116

Il a été légué à l'association par actes notariés les éléments suivants : (430 514 euros)

- legs 2014/2016 : disponibilités pour 13 350 euros
- legs 2017 : quote-part d'un contrat d'assurance vie : solde valorisé à 13 580 euros
- legs 2018 : disponibilités pour 4 500 euros
- legs 2019 : quote-part d'un appartement situé à METZ : solde valorisé à 200 000 euros
- legs 2019 : quote-part d'un contrat d'assurance vie : solde valorisé à 177 717 euros
- legs 2019 : disponibilités pour 14 900 euros
- legs 2019 : quote part testamentaire pour 6 467 euros

#### Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de l'entreprise en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Au 31/12/2019, le montant des engagements de fin de carrière a été évalué à 19 427 euros.

La valeur de la dette actuarielle a été calculée sur la base du départ volontaire du salarié à l'âge de 65 ans en intégrant les paramètres liés aux hypothèses (taux d'actualisation, table de mortalité, âge théorique de départ en retraite), conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.

TOTAL DES EMPLOIS		COMPTES D'EMPLOIS / RESSOURCES POUR L'ANNEE 2019		TOTAL DES RESSOURCES	
EMPLOIS DE L'EXERCICE	COMPTE DE RESULTAT 2019	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES EN 2019	RESSOURCES DE L'EXERCICE	COMPTE DE RESULTAT 2019	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES EN 2019
1 - MISSIONS SOCIALES	1 528 474	1 499 277	REPORT DES FONDS NON AFFECTES ISSUS DE LA GENEROSITE PUBLIQUE DES ANNEES ANTERIEURES		982 379
1.1 Dont actions réalisées en France	1 528 474	1 499 277	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 359 472	2 359 472
1.2 Dont actions réalisées à l'étranger	0	0	1.1 - Dons et legs collectés	2 346 730	2 346 730
			- dons manuels non affectés (affectation non stipulée par le donateur)	1 565 002	1 565 002
			- dons affectés à "La Hardinnerie" (affectation stipulée par le donateur)	281 388	281 388
			- legs et autres libéralités non affectés	500 340	500 340
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	543 863	525 463	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (adhésions)	12 742	12 742
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	419 642	367 080	2- AUTRES FONDS PRIVES	0	
		2 391 841	3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	18 648	
			4- AUTRES PRODUITS	71 490	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 491 978		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 449 610	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	369 859		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	521 102	
IV - EXCEDENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	108 874		IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		151 243
V - TOTAL GENERAL	2 970 712		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	401 990	401 990	VI - TOTAL GENERAL	2 970 712	2 510 715
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	114 243	114 243			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	2 679 588	2 679 588	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 679 588
			SOLDE DES RESSOURCES NON AFFECTEES ISSUES DE LA GENEROSITE PUBLIQUE NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		813 507

**FREDERIC TRITZ**  
 3 rue André Marie Ampère  
 57070 METZ-TECHNOPOLE  
 03 87 62 85 25  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Metz  
Le 26 juin 2020

Frédéric TRITZ  
*Commissaire aux Comptes*

